

ANALYSE DE RISQUE

L'analyse des risques des postes de travail, des machines ou des équipements est faite de façon continue à l'usine de ABC INC.– « nom du site ».

1.0 Méthodologie utilisée

Le procédé de travail est divisé en petites étapes. Chacune des étapes est évaluée pour le potentiel de risque basé sur les probabilités et les conséquences (voir grille ci-dessous). Des recommandations sont faites pour l'ajout de méthodes ou de moyens de contrôle.

Les participants sont formés préalablement à l'utilisation de la grille avant de commencer une évaluation.

Différentes approches sont utilisées pour éliminer ou réduire les risques identifiés.

1. Éliminer le risque par des moyens de contrôle à la source ou contrôle d'ingénierie.
2. Traiter le risque en prenant des mesures pour réduire la probabilité (exposition et/ou fréquence) à l'aide de mesures techniques (circuits de verrouillage, gardes de sécurité, disjoncteurs cadenassables, etc.)
3. Transférer le risque à un tiers parti, spécialisé dans la gestion de ce risque (ex. : entrée en espace clos – effectuée par un entrepreneur formé et spécialisé dans les espace clos).

Des procédures de travail sécuritaire sont par la suite développées pour la formation des travailleurs lorsqu'ils entrent dans leur nouveau poste (Voir section « procédures de travail sécuritaires en annexe).

2.0 Postes à évaluer pour lesquels une procédure doit être développée : voir en annexe la liste des procédures développées et à développer.

Grille des risques et probabilités

	EXPOSITION
0.5	Très rare (1 fois par année)
1	Rare (quelques fois par année)
2	Exceptionnelle (1 fois par mois)
3	Occasionnelle (1 fois par semaine)
4	Fréquente (1 fois par jour)
5	Permanente (continue)





	FRÉQUENCE/PROBABILITÉ
0.1	Virtuellement impossible
0.5	Pratiquement impossible
1	Concevable
2	Possible mais seulement à la limite
3	Inhabituelle mais possible
4	Plus que possible
5	Attendue

	CONSÉQUENCES
1	Blessure superficielle ou maladie temporaire qui ne requiert qu'un traitement de premiers soins.
2	Blessure légère ou maladie temporaire qui requiert un traitement médical ou un traitement médical et des travaux légers.
3	Blessure légère ou maladie temporaire qui requiert un traitement médical avec moins de 5 jours d'arrêt de travail.
4	Blessure légère ou maladie temporaire qui requiert un traitement médical et de 6 à 20 jours d'arrêt de travail.
5	Blessure ou maladie avec atteinte permanente.

Exposition		0.5	1	2	3	4	5
Fréq.	0.1	0.05	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5
	0.5	0.25	0.5	1	1.5	2	2.5
	1	0.5	1	2	3	4	5
	2	1	2	4	6	8	10
	3	1.5	3	6	9	12	15
	4	2	4	8	12	16	20
	5	2.5	5	10	15	20	25

NIVEAU DE RISQUE						
PROBABILITÉ						
CONSÉ- QUENCES		1	2	3	4	5
	1	1	2	3	4	5
	2	2	4	6	8	10
	3	3	6	9	12	15
	4	4	8	12	16	20
	5	5	10	15	20	25

LÉGENDE DU RISQUE

	Extrême ou intolérable : doit être corrigé immédiatement ou minimisé – aucune opération de l'équipement tant que les mesures correctives n'ont pas été implantées.
	Élevé : Des actions correctives doivent être implantées à l'intérieur de 30 jours pour réduire le risque. Des mesures administratives devraient être prises dans l'intérim pour réduire le risque.
	Moyen : Aucune mesure immédiate requises mais des action doivent être prises pour réduire le risque – on doit trouver un équilibre entre les coûts de prévention et la réduction du risque
	Bas : Aucune action corrective requise.

GRILLE D'ANALYSE DE RISQUE

					DATE	COMPLÉTÉ PAR:	LIEU/ PROCÉDÉ					Banc de scie	
INITIALE			MESURES DE CONTRÔLE EXISTANTES OU À PRENDRE				RÉSIDUEL					MESURES DE CONTRÔLE ADDITIONNELLES	
ÉTAPES	DANGERS POTENTIELS	PROBABILITÉ	CONSÉQUENCE	NIVEAU DE RISQUE	MESURES DE CONTRÔLE À LA SOURCE	MESURES DE CONTRÔLE BARRIÈRES	MESURES DE CONTRÔLE À L'INDIVIDU (E.P.I., PROCÉDURES, ETC.)	Exposition	Fréquence	PROBABILITÉ	CONSÉQUENCE	NIVEAU DE RISQUE	(Pour révision avec le Comité SST)
Prendre bois de l'entrepôt et l'apporter au poste de travail (chariot élévateur)	Risque de collision avec une personne ou du matériel (pas de formation documenté de l'opérateur)	3	4	12	Allés piétonnières lors de la manutention	Klaxon	Aucune formation et aucune procédure de travail pour la manutention des charges avec le chariot élévateur.	8	1		10	80	Recommander de se conformer aux normes de l'ACNOR pour les caristes (inspection avant utilisation, sécuritaire)
Positionner le bois sur des étagères	Travail effectué à la main - risque de blessure musculo-squelettique (dos, épaules) lors de la manutention au dessus des épaules	3	2	6	Matériel approché du lieu de travail à l'aide du chariot élévateur. Le Chariot ne peut pas circuler dans le lieu de rangement							0	Dégager les lieux afin de permettre à l'opérateur de positionner le matériel à l'aide du chariot élévateur
Récupérer le bois des étagères	Chute d'un niveau supérieur (escabeau)	4	3	12		Peut s'agripper sur les tablettes						0	
	blessure au dos ou aux épaules	4	2	8	Considérer repositionner le rangement du bois pour le rendre plus accessible.							0	
Ajuster la lame à la hauteur désirée	Démarrage accidentel de la scie lors de la manutention (coupure aux mains)	4	4	16			Développer, implanter et renforcer les procédures de sécurisation de l'équipement (arrêt d'urgence, cadenassage, etc.)					0	

GRILLE D'ANALYSE DE RISQUE

			DATE	COMPLÉTÉ PAR:	LIEU/ PROCÉDÉ						Banc de scie		
INITIALE			MESURES DE CONTRÔLE EXISTANTES OU À PRENDRE			RÉSIDUEL					MESURES DE CONTRÔLE ADDITIONNELLES		
ÉTAPES	DANGERS POTENTIELS	PROBABILITÉ	CONSÉQUENCE	NIVEAU DE RISQUE	MESURES DE CONTRÔLE À LA SOURCE	MESURES DE CONTRÔLE BARRIÈRES	MESURES DE CONTRÔLE À L'INDIVIDU (E.P.I., PROCÉDURES, ETC.)	Exposition	Fréquence	PROBABILITÉ	CONSÉQUENCE	NIVEAU DE RISQUE	(Pour révision avec le Comité SST)
Changer la lame sur la scie	Démarrage accidentel de la scie lors de la manutention (coupure aux mains)	4	4	16			Développer, implanter et renforcer les procédures de sécurisation de l'équipement (arrêt d'urgence, cadenassage, etc.)					0	
Positionner le bois sur le banc de scie	Lésions musculo- squelétiques	3	2	6			Procédures et formation sur la manutention des charges (déplacement avec les pieds plutôt que le tronc).					0	
Effectuer les coupes requis	Gardes manquants ou mal positionnés - coupures ou lécérations	5	5	25		Programme d'inspection préventif à mettre en place (inclure dans inspections par le Comité SST)	Vérification avant démarrage					0	
	Dispositif anti- retour manquant, défectueux ou mal positionné - blessure par matériel qui revient sur opérateur	5	4	20			Vérification avant démarrage					0	
	Mauvais ajustement du guide - fait saisir le bois et le fait remonter ou reculer.	4	4	16			Vérification avant démarrage					0	
	Mauvais ajustement de la lame (hauteur >3mm au dessus du	4	4	16			Vérification avant démarrage					0	

GRILLE D'ANALYSE DE RISQUE

					DATE	COMPLÉTÉ PAR:	LIEU/ PROCÉDÉ					Banc de scie			
INITIALE					MESURES DE CONTRÔLE EXISTANTES OU À PRENDRE					RÉSIDUEL					MESURES DE CONTRÔLE ADDITIONNELLES
ÉTAPES	DANGERS POTENTIELS	PROBABILITÉ	CONSÉQUENCE	NIVEAU DE RISQUE	MESURES DE CONTRÔLE À LA SOURCE	MESURES DE CONTRÔLE BARRIÈRES	MESURES DE CONTRÔLE À L'INDIVIDU (E.P.I., PROCÉDURES, ETC.)	Exposition	Fréquence	PROBABILITÉ	CONSÉQUENCE	NIVEAU DE RISQUE	(Pour révision avec le Comité SST)		
	matériel à couper)			16											
	Mauvais ajustement de la lame (hauteur >3mm en <u>dessous</u> du matériel pour rainures)	4	4	16			Vérification avant démarrage					0			
Enlever les débris en bout de coupe	Utilisation des doigts à proximité de la lame lorsqu'elle est en mouvement	5	4	20			Pratique et procédures de travail à développer, communiquer et faire le suivi.					0			
Refendre le bois à une dimension <15cm de large (6 po)	Pousser le morceau entre la lame et le guide avec les doigts	5	4	20			Pratique et procédures de travail à développer, communiquer et faire le suivi.					0			
				0								0			

